

Le "pire nid de pédophiles" au Canada vide ses caisses

LE MONDE | 29.10.2013 à 15h35 • Mis à jour le 29.10.2013 à 16h11 |

Par Anne Pélouas (Québec, correspondance)

L'argent semble avoir fondu comme neige au soleil : en deux ans (2010 à 2012), l'actif de la congrégation catholique des rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, à une trentaine de kilomètres de Québec, est passé de 22 à 7 millions de dollars canadiens.

"C'est très suspect", lâche Serge Létourneau. L'avocat défend un recours collectif ("class action") autorisé en 2010. Intenté par Frank Tremblay, ancien pensionnaire du séminaire Saint-Alphonse, il vise le prêtre Raymond-Marie Lavoie, le collège Saint-Alphonse et les rédemptoristes. Objectif : faire reconnaître leur responsabilité dans des agressions sexuelles répétées par des prêtres de 1960 à 1987.

Le Monde.fr a le plaisir de vous offrir la lecture de cet article habituellement réservé aux abonnés du Monde.fr. Profitez de tous les articles réservés du Monde.fr en vous

[abonnant à partir de 1€ / mois \(http://www.lemonde.fr/abo/?clef=BLOCABOARTMOTNEA\)](http://www.lemonde.fr/abo/?clef=BLOCABOARTMOTNEA) | [Découvrez](#)

[l'édition abonnés \(/abonne/\)](#)

Déjà 80 anciens pensionnaires du séminaire, devenu collège et jouxtant le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, ont manifesté l'intention d'entrer dans le recours collectif. La liste risque de s'allonger si le procès est gagné.

M. Létourneau estime que l'ex-congrégation du Très-Saint-Rédempteur soit en train de vider ses caisses pour éviter de payer des indemnités aux victimes : *"Il est clair que la situation est anormale et qu'un tel patrimoine ne se dégonfle pas de 75 % de sa valeur en quelques mois."* Il y a forcément, croit-il, un rapport avec le recours collectif en cours, raison pour laquelle il présentera cette semaine au juge une injonction interlocutoire empêchant tout nouveau transfert d'actifs des rédemptoristes. Il faut *"stopper l'hémorragie"*, affirme-t-il, pour protéger les droits des victimes.

Frank Tremblay réclame 750 000 dollars canadiens en dommages et intérêts, alors que le recours - qui pourrait concerner plusieurs centaines de victimes -

prévoit 100 000 dollars par personne.

Après une longue procédure d'autorisation du recours collectif, ce procès civil a débuté à Québec le 9 septembre et se poursuivra en novembre. *"C'est une première au Québec qui fut trop longtemps le paradis des prêtres pédophiles"*, souligne Carlo Tarini, porte-parole de l'Association québécoise des victimes de prêtres. Le séminaire Saint-Alphonse était *"probablement, selon lui, le pire nid de pédophiles au Canada"*.

Neuf prêtres cités

Douze anciens pensionnaires ont accepté de témoigner, livrant des propos poignants sur les horreurs vécues plusieurs fois par semaine, dès 12 ans pour certains, dans les dortoirs, chambres de prêtres, cafétéria, douches, bureau d'un directeur ou d'un professeur, presbytère... Neuf prêtres sont cités dans le recours. L'un des témoins a raconté que les abus étaient si nombreux qu'on avait l'impression que les enfants étaient échangés comme des cartes de hockey, pratique très populaire à l'époque !

Deux rédemptoristes ont d'ores et déjà été poursuivis. Le père Raymond-Marie Lavoie, responsable du dortoir et professeur de musique, a plaidé coupable pour des agressions sexuelles sur treize garçons de son dortoir et purge une peine de cinq ans de prison. Un autre, Jean-Claude Bergeron, fera face à la justice le 11 novembre, lors d'un procès pour abus sexuels contre sept jeunes du même pensionnat. Il était supérieur provincial de la congrégation au moment des faits.